Document generated on 07/15/2025 6:05 p.m.

Documentation et bibliothèques

Le Projet d'inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du nord
The National Collections Inventory Project in North America
El proyecto de inventario de colecciónes en las bibliotecas de investigacin de América del Norte

Lisette Dupont

Volume 34, Number 4, October–December 1988

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1051042ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1051042ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dupont, L. (1988). Le Projet d'inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du nord. *Documentation et bibliothèques*, *34*(4), 119–131. https://doi.org/10.7202/1051042ar

Article abstract

The author describes the origins, objectives, methodology and research tools of the National Collections Inventory Project. She identifies the problems met by the Québec group during the course of a 1986-87 pilot project. She then questions the net worth for the participants.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le Projet d'inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du nord

Lisette Dupont *
Université du Québec
Montréal

L'auteure présente le Projet d'inventaire des collections (dit aussi NCIP), ses origines, ses objectifs, sa méthodologie et les instruments qu'il utilise. Elle souligne les problèmes rencontrés par le groupe québécois qui a mené une expérience-pilote en 86-87 dans le cadre de ce Projet. Elle s'interroge finalement sur les bénéfices réels qu'en peuvent tirer les participants.

The National Collections Inventory Project in North America

The author describes the origins, objectives, methodology and research tools of the National Collections Inventory Project. She identifies the problems met by the Québec group during the course of a 1986-87 pilot project. She then questions the net worth for the participants.

El proyecto de inventario de colecciónes en las bibliotecas de investigacin de América del Norte.

La autora presenta el Proyecto de inventario de colecciones también llamado NCIP, así como sus origines, sus objetivos, su metodología y los instrumentos utilizados. Hace resaltar los problemas que encontró el Grupo quebequense al dirigir este proyecto. Por fin, pone en duda los beneficios reales de los participantes en este proyecto.

Ces dernières années, le Projet d'inventaire des collections des bibliothèques de recherche nord-américaines a mobilisé bien des énergies et ... fait couler beaucoup d'encre. Alors que ses concepteurs en décrivaient les origines, les objectifs, la méthodologie, ses participants relataient leur expérience et soulignaient les bénéfices qu'ils en tiraient. Puis, dans ce concert harmonieux, s'éleva une voix dissidente qui, dans une critique des plus mordantes, posait carrément la question : a« Epistemological Dead End and Ergonomic Disaster ? The North American Collections Inventory Project ? »[1]

Puisque pour évaluer un projet, il importe de voir dans quelle mesure les instruments qu'il utilise et les démarches qu'il appelle permettent d'atteindre les effets recherchés, nous nouspencherons d'abord sur les intentions à l'origine du projet ainsi que sur les outils créés ; ce qui, chemin faisant, nous plongera dans la petite histoire du NCIP. Dans un second temps, nous examinerons les méthodes qu'il propose. Puis, nous nous pencherons sur les problèmes rencontrés par les participants, tels qu'identifiés par le Groupe des bibliothèques francophones du Québec suite à une expérience-pilote menée en 86-87. Nous tenterons finalement d'établir les bénéfices à tirer du Projet d'inventaire des collections.

Objectif à l'origine du projet

Le Conspectus, instrument de travail qui est à la base même du Projet d'inventaire des collections a été conçu par le Research Libraries Group (RLG) qui, dès sa création en 1974, par quatre bibliothèques de grande envergure (Harvard, Yale, Columbia, New York Public Library),

1 David Henige, « Epistemological Dead End and Ergonomic Disaster ? The North American Collections Inventory Project », *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 13, no. 4 (September 1987), 209-213.

* L'auteure est directrice du développement et de l'exploitation des ressources documentaires à l'Université du Québec à Montréal.

a posé en principe l'idée, toute simple qu'aucun établissement particulier n'était en mesure de réaliser tout ce qu'il souhaitait et qu'il fallait mettre en oeuvre des programmes de coopération pour résoudre les problèmes qui se posaient aux bibliothèques de recherche [2].

En 1979, le RLG se dota d'un comité de gestion et de développement des collections dont David H. Stam, alors président, décrit le mandat comme suit :

> Côté modestie, nous souhaitions seulement analyser de manière approfondie ce qui se passait réellement en fait de développement des collections à l'intérieur de notre groupe, alors fort restreint ... Côté ambition, nous étions sommés de réussir là où bien d'autres avaient échoué auparavant, créer un système et un climat favorables au développement de nos aptitudes collectives nous permettant de répondre aux besoins de la nation en matière de recherche. L'instrument élaboré pour remplir ces objectifs fut le RLG Conspectus [3].

Donc, à l'origine même du Projet d'inventaire, intervient la notion de «développement des collections en concertation» qui rendait nécessaire l'utilisation par les bibliothèques participantes d'une grille de travail uniforme, soit le bordereau Conspectus (voir appendice 1). Le choix du cadre de ce dernier ainsi que les informations qui devaient y être consignées, rappelons-le, doivent permettre aux adhérents d'analyser d'abord en profondeur puis, de comparer leurs collections pour finalement constituer un bilan commun de l'état de celles-ci.

Cadre du conspectus

Le choix de la classification de la Library of Congress comme cadre général du Conspectus, bien qu'il ne soit pas idéal, n'est pas surprenant dans un contexte où ce système de classification représente le langage «univoque» le plus utilisé dans les bibliothèques de recherche. Cependant, le Conspectus ne respecte pas intégralement le système de la LC qu'il découpe d'abord en «division» [4] plutôt qu'en classes et sous-classes ; ce qui lui permet d'isoler ou de regrouper les unes et les autres : par exemple, la division géographie physique et sciences de la terre rapproche les sous-classes G-GF et QE ; la division Psychologie isole le BF ; la division Histoire exclut le C mais englobe le D, E, F.

À leur tour, ces divisions sont subdivisées par catégories qui représentent généralement les grandes rubriques d'une discipline ou de la division : par exemple, sous la division Psychologie, on trouverait Psychologie générale, Psychologie individuelle, etc., comme catégories. Sous chacune d'elles apparaît un ensemble de lignes [5]. Celle-ci comprennent les indices de la classification qui délimitent clairement les segments de la collection à évaluer, soit les documents portant ces cotes. Ces dernières déterminent donc le niveau de profondeur qu'a fixé le RLG pour l'analyse de ses collections. Aux cotes correspondent les descripteurs généralement tirés de la classification de la LC, bien que ces derniers aient été, au besoin, modifiés, rajeunis ou enrichis pour mieux décrire la portée de chaque sujet.

Codes à inscrire au conspectus

Après avoir fixé l'objet de l'analyse — chaque ligne équivalant à l'un des éléments à considérer — il restait à identifier les données que l'on voulait rassembler sur cet objet. Reprenons le bordereau Conspectus et examinons les zones que le participant doit remplir. Essentiellement, l'adhérent au projet doit utiliser un langage normalisé servant à représenter les aspects quantitatifs et qualitatifs des collections en assignant à chaque ligne ou sujet deux codes, soit l'un exprimant un niveau de collection et l'autre, la couverture linguistique de la collection considérée (voir NIVEAUX ET LANGUES). Ces deux codes doivent d'abord être attribués à la collection déjà disponible (EXIS), puis à la collection en cours de développement (COUR). Le choix de ces codes s'appuie sur deux instruments créés par le RLG pour assurer une compréhension collective uniforme des concepts qu'ils représentent.

---

2. David H. Stam, «Collection = Collaboration», *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 31, no 2 (1986), 146.

3. Ibid.

4. Le Projet d'inventaire compte actuellement 23 divisions qui couvrent toute la classification de la LC à l'exception des classes A (Généralités), U et V (Sciences militaires et navales). Deux de ces divisions se rapportent à des champs d'études (Asie de l'est, Sud de l'Asie) et deux autres sont centrées sur les documents cartographiques et gouvernementaux.

5. Le Conspectus compte actuellement plus de 7 000 lignes.

Considérons d'abord les Codes de collections (voir appendice 2): ils identifient six niveaux qui sont décrits en fonction de certains paramètres (types documentaires, langues et dates des publications) et de leur degré de représentation dans la collection considérée.

À ces codes de niveaux sont associés des codes linguistiques[6] qui indiquent globalement les langues dominantes représentées dans la collection ainsi que la présence ou l'absence de documents en langues étrangères. On les trouvera à l'appendice 3.

En plus des zones prévues pour ces codes, le bordereau RLG en comprend une autre appelée REMARQUES où le participant peut ajouter des renseignements sur des collections spéciales (microfiches, films, ...), des programmes multidisciplinaires, des changements d'orientation dans les programmes d'acquisition, etc.

Le RLG conspectus on line

L'on peut imaginer la masse des bordereaux complétés et de données recueillies au terme de l'évaluation des collections de plusieurs universités. Parce que, manuellement, la gestion de ces informations devenait impossible, dès 1980, le RLG décida de créer le RLG Conspectus Online, banque de données interactive à l'intérieur de la base RLIN (Research Library Information Network) qui permet des recherches par sujet, matière, bibliothèque et niveau de collection. Signalons que cette base contient une zone supplémentaire — le Primary Collecting Responsability — commandée directement par le but du Conspectus, car cette zone permet d'identifier l'institution qui s'engage à acquérir les documents primaires sur un sujet.

Du conspectus au NCIP

D'autres bibliothèques observaient avec intérêt l'expérience du RLG.

> Les impératifs économiques et les besoins documentaires qui ont abouti à la création du tableau synoptique ont débordé le cadre des membres de l'ARL faisant partie du RLG pour convaincre l'ARL d'élargir le nombre de bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche participant à l'inventaire[7].

En effet, suite à une étude réalisée en 81-82 par cinq bibliothèques non membres du RLG, l'ARL (Association of Research Libraries) recommandait l'extension, à ses membres, de l'inventaire du RLG et préparait l'instrumentation complémentaire: édition du *Guide de l'inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du nord,* développement de ressources en formation, création d'un centre d'étude des collections, mise au point et à l'essai de l'ensemble des documents par trois bibliothèques de l'Indiana. En 1985, l'ARL amorçait la dernière étape qui devait assurer la participation au projet de soixante bibliothèques. Parallèlement, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) décidait à l'automne de la même année de se joindre au projet américain: le National Collections Inventory Project devint le North American Collections Inventory Project conservant le même acronyme, NCIP.

Un inventaire canadien

La coordination du Projet canadien fut confiée par l'ABRC à la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) qui devenait responsable de la «canadianisation» de la documentation, particulièrement dans les divisions telles que le droit, l'histoire, la littérature, etc., de la modification des codes linguistiques en fonction du bilinguisme, de la traduction du *Guide de l'inventaire* ... et des bordereaux Conspectus. De plus, la BNC était chargée de l'élaboration de la base de données canadiennes qui doit rassembler les résultats des travaux des participants canadiens.

Une vingtaine de bibliothèques membres de l'ABRC et désireuses de prendre part au projet se rassemblaient en cinq groupes régionaux dits de l'ouest, du centre, du sud, de l'Atlantique et du Québec et se mettaient à l'oeuvre après avoir participé à des séances de formation sur le NCIP.

---

6. Nous avons préféré inclure à l'appendice 3 les codes linguistiques utilisés par les bibliothèques canadiennes même si à ce moment de notre texte nous référons aux outils créés par le RLG.P

7 Jutta Reed Scott, Guide de l'inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du nord, Ed. de janv. 1985, Trad. par la Bibliothèque nationale du Canada, 1985, p. 3.

Méthodologie du projet

C'est dans le *Guide de l'inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du Nord* que nous chercherons la description des méthodes d'évaluation qui devaient fonder notre démarche quant à la satisfaction des exigences du Projet d'inventaire qui, rappelons-le, consistent essentiellement à attribuer des codes normalisés (niveaux de collections et langues) à des segments de collections identifiés par des séquences de cotes. Mais voyons d'abord la mise en garde que nous sert le *Guide* ... au sujet de l'évaluation des collections :

> S'il existe un certain nombre de techniques d'évaluation des collections, chacune a toutefois une portée restreinte. En définitive, il n'existe aucune norme précise pour évaluer la qualité des collections de recherche. Toutes les méthodes fourniront vraisemblablement des données incomplètes, les renseignements cumulatifs obtenus d'une façon ou d'une autre permettant d'évaluer de façon plus précise le contenu et la qualité des collections[8].

C'est pourquoi le *Guide* ... ne privilégiera aucune méthode en particulier. Au contraire, il encouragera le recours à plusieurs, ce qui permettra d'accroître la validité des données. Il indique quelques paramètres à considérer : en effet, le choix des méthodes dépendra de la discipline à l'étude, des compétences et du temps disponibles. Ceci dit, le Guide ... propose six méthodes avec les avantages et inconvénients de chacune. Elles sont réparties en quatre catégories : les méthodes qualitatives, quantitatives, d'échantillonnage, et de vérification des listes. Avant de les présenter brièvement, nous voulons souligner les faiblesses de cette catégorisation où sont confondues les notions de qualité, quantité, objectivité et subjectivité et qui laisserait l'impression qu'une méthode chiffrée est inférieure à une méthode qualitative, celle-là basée sur la subjectivité !

La première méthode qualitative qui n'est pas nommée est ainsi décrite : « Les bibliographes évaluent les collections de façon subjective en vérifiant l'ordre des livres sur les rayons ou en examinant le catalogue topographique »[9]. Paradoxalement, on souligne plus loin la nécessité de rendre plus objective cette méthode en tenant compte d'éléments précis qui « fournissent un cadre pour l'identification et l'évaluation des différents types d'ouvrages »[10]. Ces éléments incluent — de façon non exhaustive — les contenus chronologique et linguistique, les auteurs et ouvrages principaux, les sources primaires, les analyses critiques, les séries complètes, les périodiques, le nombre de volumes. La seconde méthode qualitative dite « Évaluation du corps professoral » est ainsi définie : « l'une des techniques les plus efficaces est l'étroite collaboration du bibliographe et des professeurs ou chercheurs en résidence »[11]. À notre avis et bien évidemment, la collaboration n'est pas une méthode. Il s'agit plutôt ici de l'identification des agents d'évaluation, bibliographes ou autres experts qui pourraient, indépendamment ou de concert, s'adonner à l'examen critique et subjectif des collections elles-mêmes ou du catalogue topographique.

Sous la rubrique « Méthodes quantitatives », il est question de la compilation de données statistiques (par exemple, dépenses relatives aux documents, calcul de l'ensemble des volumes et des abonnements aux périodiques); puis de l'évaluation (ou calcul des titres) du catalogue topographique où « Les collections sont évaluées au moyen d'une ventilation des cadres de classification »[12]. En soi, le fait de connaître le nombre de titres classifiés sous telle ou telle séquence de cotes n'est valable qu'en comparaison avec l'univers documentaire ou l'ensemble des publications existantes classifiées à la même enseigne. Pour fixer à cet univers un ordre de grandeur, le *Guide* ... propose deux instruments, soit le catalogue topographique de la Library of Congress disponible sur microfiches puis le *Titles Classified by the Library of Congress Classification National Shelflist Count*[13]. Ce dernier reprend les 490 séquences de la classification de la LC déjà utilisées par les *Guidelines for Collection Development*[14] de l'American Libraries Association. Pour chacune de ces séquences est indiqué le nombre de titres possédés par 48 bibliothèques américaines dont la Library of Congress elle-même.

8. Ibid., p. 40.
9. Ibid.
10. Ibid., p. 41.
11. Ibid., p. 42.
12. Ibid., p. 44.
13. American Library Association, Resources and Technical Services Division, *Titles Classified by the Library of Congress Classification. National Shelflist Count 1985,* Chicago, 1986. 610
14. American Library Association, Collection Development Committee, Guidelines for Collection Development, Chicago, 1979, 78 p.

Quant à la troisième catégorie dite « Méthodes d'échantillonnage », nous ne nous y arrêterons pas car nous considérons qu'il s'agit là plutôt de techniques applicables à différentes méthodes que le *Guide* ... reprend plus en détail à l'annexe intitulé « Instruments statistiques »[15]. La dernière catégorie ou « Méthodes de vérification des listes » renvoie au pointage de bibliographies déjà publiées, puis à des listes de références. Elle « permet essentiellement de confronter la collection à un univers reconnu de publications »[16]. À cette fin, le bibliographe dispose de bibliographies normalisées, catalogues imprimés, etc. Il peut aussi choisir de confectionner sur mesure ses propres listes de contrôle en utilisant les techniques d'échantillonnage.

Pour la vérification des références, le RLG a créé un instrument de validation :

> The RLG « verification studies » are comparative collection analyses, designed by small teams of expert bibliographers in member libraries, wich allow comparative study of the strength of holdings of each member library in specific fields, or certain lines of a segment of the Conspectus. They permit comparison of collection strengths and distribution of titles among reporting libraries [17].

Seules quelques divisions cependant sont actuellement supportées par ces bibliographies de contrôle.

Les lignes directrices

Le choix des méthodes d'évaluation incombe alors au participant — le *Guide* l'en a averti. L'adhérent au projet a donc en mains les définitions des codes de langues et de niveaux des collections ainsi que les bordereaux CONSPECTUS. Mais comment choisir dans l'éventail des méthodes celles qui vont permettre de traduire le plus exactement en des niveaux de collection plus ou moins explicités les résultats obtenus par l'application de celles-là ? Pour répondre à cette question, un nouvel instrument a été conçu : les lignes directrices.

> L'absence d'instruments de mesure pertinents des collections et la complexité que présentait l'attribution des codes exacts ont fait partie des difficultés à surmonter. En outre, il a fallu établir les différences de niveaux, particulièrement entre les niveaux 2, 3 et 4, qui semblaient présenter de graves lacunes, certaines collections ne tombant dans aucune catégorie particulière.
>
> Pour aider les bibliographes dans cette tâche, des lignes directrices ou définitions de niveaux de collection ont été établies pour certaines divisions du tableau. Ces directives permettent d'élargir les définitions générales et d'identifier les types de documents couverts à des niveaux précis. On prévoit établir des directives supplémentaires pour chaque division [18].

Les lignes directrices des divisions sont toutes construites sur le même modèle : à titre d'exemple, jetons un coup d'oeil sur les lignes directrices pour la psychologie (voir appendice 4). On y trouve, en premier lieu, une brève description des caractéristiques principales de la documentation de cette discipline, puis une liste d'ouvrages bibliographiques suggérés comme outils de vérification. Viennent ensuite des précisions sur les distinctions à établir entre les collections existantes et le niveau courant de développement. Puis, la définition de chaque niveau de collection est reprise et étendue. On y sent des efforts en vue de quantifier ou de qualifier la couverture de chaque type documentaire ainsi que les contenus linguistique et chronologique des collections.

Considérons, par exemple, dans les lignes directrices pour la psychologie, les exigences de chaque niveau en regard des périodiques. Les collections des niveaux 0 et 1 n'en contiennent pas. Pour une collection de base, il suffit d'un choix de périodiques généraux. Par ailleurs, une collection d'appoint devra inclure au moins 20 % des titres indexés dans *Psychological Abstracts (PA)* alors que pour une collection de recherche, il faudra au moins 45 % des titres de *PA* pertinents au sujet. Ce pourcentage devra être supérieur à 60 % pour une collection exhaustive ! Il faut reconnaître que les autres types documentaires sont traités avec moins de précision.

15. Jutta Reed Scott. *Guide de l'inventaire...*, p. 27-38.
16. *Ibid.*, p. 47.
17. Paul Mosher, « The Nature and Uses of the RLG Verification Studies », *CTRL News* (July/August 1985), 337
18. Jutta Reed Scott. *Guide de l'inventaire...*, p. 10-11.

Le choix des méthodes d'évaluation

À la lumière des paramètres un peu plus précis établis par les lignes directrices, le participant sera-t-il plus en mesure de déterminer les méthodes d'évaluation qu'il appliquera? Le signalement de bibliographies peut être considéré comme une incitation évidente au pointage de listes. La vérification de la disponibilité des titres dépouillés — ou d'un échantillonnage de ceux-ci — dans les index mentionnés dans les lignes directrices de chaque division semble en tous cas s'imposer. En fait, les participants canadiens des cinq groupes régionaux l'appliquent.

Pour éclairer son choix, le participant peut aussi considérer les méthodes retenues dans son entourage. Ainsi la seconde méthode la plus généralement appliquée, au Canada, est la mesure du catalogue topographique. Cependant, si, au départ, les groupes ont calculé le nombre de titres possédés par une bibliothèque et classifiés dans les séquences de cotes de chaque ligne du Conspectus, une nouvelle tendance s'est répandue qui remplace les séquences inscrites dans les bordereaux par celles du National Shelflist Count américain. Cette nouvelle orientation visait à alléger la somme de travail exigée par le décompte des titres ligne par ligne mais aussi à faciliter la comparaison avec les données fournies par les grandes bibliothèques américaines.

La vérification de listes et la mesure du catalogue topographique s'avèrent les méthodes privilégiées par l'ensemble des groupes canadiens participant au NCIP.

Problèmes liés au NCIP

Déjà, l'attention du lecteur aura été attirée par la mention des difficultés liées à l'évaluation des collections. Par ailleurs, on peut se demander si le NCIP atténue, résoud ou accentue ces problèmes. En 1986, quatre universités francophones du Québec ont choisi la division Psychologie pour mener conjointement une expérience-pilote dans le cadre du Projet d'inventaire des collections. Le groupe de coordination du NCIP, composé d'un représentant de chacune des bibliothèques participantes, présentait son rapport à l'été 1987. Avec l'accord de mes co-auteurs, je reproduis ici une partie de ce document dont j'ai été la rédactrice. Auparavant, mentionnons les méthodes que nous avions appliquées, soient la vérification de la disponibilité des titres indexés dans Psychological Abstracts (abonnements et collections rétrospectives), la mesure du catalogue topographique où, pour chaque ligne, étaient notés les nombres de titres publiés avant et après 1980, en langues française et anglaise, et finalement, l'échange de données sur les budgets alloués à la psychologie.

Le rapport identifie des problèmes d'ordre méthodologique et instrumental.

Problèmes de méthodologie

ABSENCE DE DONNÉES QUANTITATIVES SYSTÉMATIQUES

À notre avis, l'absence de données chiffrées requises de l'ensemble des participants est une lacune importante si l'on veut obtenir des résultats comparables fiables: en ce sens, la mesure du catalogue topographique devrait être obligatoire, et les résultats consignés dans la base canadienne de données CONSPECTUS. S'il est vrai qu'en soi, un chiffre n'est pas garant de la qualité d'une collection ou d'un segment de collection, il n'en demeure pas moins une donnée indicative éminemment comparable et un point de départ solide venant contrebalancer la diversité des méthodes appliquées ainsi que les différences d'interprétation des codes et des lignes directrices. À la limite, il nous semble aussi important de fournir ces données que les codes de niveau de collection auxquels d'ailleurs elles viennent conférer plus de crédibilité.

NOMENCLATURE DE SUJETS INAPPROPRIÉS POUR L'ÉVALUATION DES COLLECTIONS DE PÉRIODIQUES

Le CONSPECTUS est basé sur la classification de la Library of Congress. Ceci dit, ce n'est pas la psychologie que l'on évalue mais la collection classifiée dans le BF.

Si la nomenclature de sujets qui en découle permet d'analyser convenablement les collections de monographies, il en va tout autrement pour les collections de périodiques.

Sur ce point, en psychologie, l'instrument de mesure proposé par NCIP est la liste des périodiques indexés dans *Psychological Abstracts;* cependant, moins de 40% des titres de cette liste sont classifiés en BF; d'autre part, beaucoup de périodiques classifiés dans cette division ne sont pas couverts par *PA*. Il y a donc incohérence entre l'instru,ment proposé et la fin poursuivie.

Un des objectifs du NCIP étant d'identifier les collections de recherche, et le rôle des périodiques étant essentiel à ce niveau (on considère par exemple qu'en psychologie 60 à 70% du budget devrait être affecté aux abonnements), il serait normal que l'application du NCIP soit mieux

planifiée en ce qui touche l'évaluation de cette catégorie de documents.

IMPRÉCISION ET ABSENCE DE RÈGLES GÉNÉRALES

L'absence de données quantitatives systématiques dans le produit final laisse place à beaucoup d'imprécisions et n'impose aucune règle générale. Bien que l'ARL ait fait beaucoup d'efforts en vue de corriger cette lacune, de nombreuses questions pratiques sont soulevées par les groupes qui se mettent au travail et chacun d'eux doit se donner ses propres normes, à moins d'emprunter celles du voisin ! Par exemple, le groupe québécois a appliqué les mêmes normes que le groupe ontarien pour la vérification de la liste-témoin des périodiques.

Problèmes d'instrumentation

LE BORDEREAU DE LA DIVISION DE PSYCHOLOGIE

Le bordereau du Conspectus est basé sur la classification de la Library of Congress. Les omissions, répétitions, «bizarreries» qui alourdissent le processus d'évaluation ont déjà été amplement soulignées, chaque groupe de travail y remédiant à sa manière.

LES CONCORDANCES ENTRE LES SYSTÈMES DE CLASSIFICATION

Les membres du groupe obligés de « traduire » leur collection Dewey en LC ont jugé la table de concordances existante tout à fait inadéquate à cause de son imprécision. Par ailleurs, pour les collections classifiées selon le schème de la NLM (National Library of Medecine), on ne disposait d'aucun instrument à cette fin.

LES « VERIFICATION STUDIES »

L'instrument bibliographique ainsi nommé par l'ARL n'existait pas pour la psychologie. Cependant, son absence n'a pas été ressentie comme une lacune importante parce qu'elle n'aurait servi, eût-elle été disponible, qu'à établir un code global pour la collection ou pour certains segments de celle-ci.

Il aurait donc fallu vérifier la couverture documentaire des sujets, ligne par ligne, et par conséquent, reconnaître la nécessité de trouver des bibliographies pertinentes et complètes sur des sujets précis. Compte tenu de l'énormité de cette tâche et des ressources disponibles, le recours à la vérification de bibliographies spécialisées a été écarté [19].

Bénéfices liés au NCIP

Que l'adhérent au projet choisisse l'une ou l'autre méthode, il se heurtera non seulement aux difficultés inhérentes à l'application de celles-ci mais encore aux problèmes liés au NCIP. L'un de ceux-ci — et ce n'est pas le moindre — sera l'investissement en temps, donc en ressources nécessaires à l'ensemble de l'opération. Mais avant de consentir tous ces efforts, il est en droit de connaître les bénéfices réels qu'il pourra tirer de sa participation.

Sous le titre «Bien-fondé de l'Inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du Nord» [20], le *Guide de l'inventaire* ... énumère quatre «précieux» avantages sur le plan national. À notre avis, les deux premiers sont plutôt faibles car «l'identification des collections nord-américaines au moyen d'un outil normalisé» et, «la localisation plus rapide des collections» sont remises en cause par l'insuffisance notée de la normalisation et des codes auxquels l'on aboutit aux termes d'une longue démarche. Il nous suffira de mentionner, d'une part, le *Répertoire des collections spécialisées* que doit publier la Bibliothèque nationale du Canada suite à la compilation des résultats d'un questionnaire envoyé aux bibliothèques de recherche du pays. D'autre part, l'existence des catalogues collectifs automatisés (tels UTLAS, DOBIS, SIGIRD, ...) et leur accès qu'il faut intensifier et améliorer, sont et demeureront les outils de localisation les plus efficaces du prêt entre bibliothèques. Les deux autres avantages rapportés par le *Guide* ... nous ramènent à l'objectif qui a entraîné la création du NCIP, soit l'établissement d'un mécanisme de collaboration régionale et nationale utilisable à

19. Groupe des bibliothèques de recherche du Québec, *Rapport-Projet d'inventaire des collections — Division BF (Psychologie)*, Mai 1987, p. 8-10.P

Ce rapport est l'oeuvre collective de Marc Joanis (Université de Montréal), Philippe Houyoux (Université Laval), Pierre Gaudette (Université de Sherbrooke) et de moi-même.

20. Jutta Reed Scott. *Guide de l'inventaire...*, p. 5-6.

la fois pour le développement des collections et pour la coopération en matières de catalogage et de conservation. Mais il faut reconnaître que, si l'infra-structure mise en place entend favoriser la collaboration inter-institutionnelle, il s'agit là d'un but plutôt que d'un objectif à court ou moyen terme et il ne faut pas s'étonner que les réalisations soient encore limitées. À ce sujet, Stam précisait qu'en 1986 :

> 315 responsables ont ainsi été désignés et investis par les bibliothèques adhérentes, ce qui représente, il faut le reconnaître un chiffre encore réduit. Par ailleurs, ces responsabilités d'acquisitions ne concernent souvent que des domaines fort étroits. Les membres se sont vu confier ces responsabilités en fonction des niveaux de collections qu'ils avaient déjà atteints ; la plupart du temps, on s'est contenté de leur demander l'assurance qu'ils garderaient leur spécialisation [21].

Par conséquent, il semble difficile actuellement de quantifier les résultats ou les rapports coûts / bénéfices d'une si vaste opération. Jusqu'à maintenant cependant, le NCIP a eu le mérite de sensibiliser le milieu universitaire au partage des ressources : déjà se manifeste une volonté de concertation qui était beaucoup moins tangible auparavant.

Les avantages locaux cités par le *Guide* ... séduiront davantage le participant car leur portée est plus immédiate. En effet, le NCIP permet l'implantation dans une institution d'un programme systématique d'évaluation des collections, la formation de spécialistes en évaluation, le renforcement des relations entre la bibliothèque et les professeurs puis avec les administrateurs, le tout concourant à une meilleure gestion des collections et, implicitement, à une meilleure planification de son développement. Soulignons cependant que ces bénéfices liés au NCIP demeurent à la portée de tout programme d'évaluation cohérent.

Autres mérites ? Et quelques pistes ...

Les mérites du Projet d'inventaire, en dépit de tous les problèmes mentionnés, résident surtout dans la réflexion qu'il a suscitée et même dans la critique qu'il a entraînée. En fait, ce projet a été le catalyseur d'une prise de conscience de lacunes graves liées à l'information de gestion concernant les collections disponibles dans les bibliothèques, à une époque où la majorité d'entre elles ont des systèmes ou des catalogues automatisés. Ces systèmes ne devraient-ils pas être capables de prendre en charge une grande partie du processus d'évaluation des collections en nous fournissant des données vraiment objectives, telles le nombre de notices ou de périodiques, l'âge et la langue des documents, etc., par séquences de cotes. Et ces séquences de cotes devraient être celles de la Library of Congress, car il faut conserver ce langage universel qui nous permet de comparer des ensembles identiques.

Le NCIP a révélé une autre lacune importante au niveau de l'instrumentation nécessaire à l'évaluation des collections : l'absence de listes de contrôle par cotes. On pourrait à cet égard reprocher aux concepteurs du NCIP d'avoir adopté un cadre basé sur le système de classification de la Library of Congress pour le laisser tomber ensuite en suggérant dans les lignes directrices des divisions des bibliographies qui n'en tiennent aucun compte. On dira qu'il en existe peu. Mais à l'ère de la technologie, n'aurait-il pas été possible d'en confectionner sur mesure et de les diffuser ? Nous disposerions alors de « Verification Studies » pertinentes dont les résultats seraient éminemment comparables.

Par ailleurs, le degré de précision d'une analyse de 7 000 lignes devrait être questionné car certains groupes ont déjà envisagé de travailler au niveau des catégories du Conspectus. Un moyen terme pourrait être établi entre ces 7 000 segments de collections et les 490 du National Shelflist Count. Et on nous traitera d'utopiste — pourquoi ne pas utiliser le même cadre et fondre les deux instruments en un seul où, sous les mêmes séquences, on retrouverait les chiffres du NSC et les codes à valeur indicative du Conspectus. Des zones optionnelles pourraient également être prévues pour les bibliothèques qui voudraient fournir en plus d'autres données chiffrées (nombre d'abonnements, etc.).

Mais peut-être est-il trop tard et ces quelques pistes s'avèreront être des culs-de-sac. Car, le NCIP a grandi : le projet régional est devenu national (aux États-Unis), puis nord-américain et il a traversé l'Atlantique. À notre avis, l'expansion du Projet et la constitution des bases de données tant américaine que canadienne, qui découlent logiquement d'une volonté de partage des ressources au niveau national, ont figé le NCIP, du moins sur une base nationale. Car nous ne croyons pas vraiment qu'il y ait là une volonté de reconsidérer l'instrumentation, d'uniformiser les méthodes, d'ajouter aux bases de données, etc. Mais est-ce vrai au niveau régional ?

21 David H. Stam, « Collection . Collaboration », Bulletin..., 147.

Conclusion

Si l'absence d'exigences méthodologiques pose problème au niveau national et met en péril l'atteinte des objectifs décrits par Stam dans notre introduction, elle laisse, par contre toute latitude aux groupes régionaux de choisir les démarches qui leur semblent les plus aptes à composer une image valable et valide de leurs collections qui pourra, ensuite, servir de base à des comparaisons interinstitutionnelles et à la concertation. Le Groupe québécois de coordination du NCIP, dans la conclusion du rapport déjà cité, définissait les conditions susceptibles de rentabiliser le Projet d'inventaire et d'assurer la poursuite des objectifs qui le sous-tendent.

> Les efforts requis, s'ils devaient n'aboutir qu'au bordereau actuellement exigé par le NCIP, n'auraient pas là un bénéfice raisonnable.
>
> Ils sont par contre profitables à condition
>
> 1. que des données objectives soient relevées et consignées[22] : (nombre d'abonnements à des publications en série, calcul des titres du catalogue topographique, âge et langues des publications) et que des comparaisons de ces données soient possibles ;
>
> 2. que ces comparaisons soient régionales d'abord, avec une référence externe : un groupe de bibliothèques de recherche du pays, le National Shelflist Count ;
>
> 3. que des études locales de besoins de l'enseignement et de la recherche soient menées parallèlement, et que ces besoins soient consignés avec l'évaluation de la collection dans une zone nommée « Niveau visé » ;
>
> 4. qu'au-delà du NCIP, les efforts de rationalisation se poursuivent : échanges d'informations, production d'instruments collectifs de coordination, partage éventuel de responsabilités premières de développement de collections.

À ces conditions, l'investissement est rentable.

Le projet-pilote du NCIP en psychologie a déjà permis la création de liens plus étroits entre les responsables du développement des collections et les bibliothécaires oeuvrant en psychologie. Ces liens et l'échange des études effectuées ont déjà amélioré le niveau des connaissances des collections des partenaires et pourront permettre une meilleure perception des besoins et des priorités de tous et chacun.

En d'autres termes, le NCIP, tel que nous le proposons, est une base solide d'une rationalisation encore à faire[23].

22. À cet effet, Pierre Gaudette a réalisé un chiffrier qui a permis de rassembler les données recueillies au cours de l'opération par les quatre universités participantes.

23. Groupe de bibliothèques de recherche du Québec, Rapport-Projet d'inventaire..., p. 11.P

APPENDICE 1

BORDEREAU DU CONSPECTUS CANADIEN

PSYCHOLOGIE **INSTITUTION :**

CADRE DE LA LC	GROUPE DE SUJETS	NIVEAUX ET LANGUES		REMARQUES
		EXIS.	COUR.	
	THÉORIES ET SYSTÈMES PRINCIPAUX MAJOR THEORIES AND SYSTEMS			
BF173.A2-175	PSY15 Théorie psychanalytique Psychoanalytic Theory	3V	3V	
BF199	PSY16 Behaviorisme. Néo-behavior sme. Fonctionnalisme Behaviorism, Neo-behaviorism, Functionalism	3V	3V	
BF203	PSY17 Gestaltisme Gestalt Psychology	3V	3V	
BF204, 761-789	PSY18 Psychologie humaine, incluant la psychologie de la foi, et valeurs Humanistic Psychology, including Psychology of Faith, and Values	3V	3V	Concentration des documents de BF 789D4 = Mort et approche de mort.
BF204.5	PSY19 Psychologie phénoménologique. Psychologie existentielle Phenomenological Psychology, Existential psychology	2E	3V	

APPENDICE 2

CODES DES COLLECTIONS

NIVEAU 0 — HORS DU CHAMP DE LA COLLECTION: La bibliothèque ne constitue pas de collection dans ce domaine.

NIVEAU 1 — COLLECTION MINIMALE: Un domaine dans lequel peu de documents sont choisis au-delà des ouvrages de base.

NIVEAU 2 — COLLECTION DE BASE. Une collection d'ouvrages généraux à jour qui sert à amorcer l'étude et à définir un sujet, ainsi qu'à indiquer la diversité des documents disponibles ailleurs. Elle peut comprendre des dictionnaires, des encyclopédies, des références aux bases bibliographiques pertinentes, des éditions sélectives d'ouvrages importants, des études historiques, des bibliographies, des guides et des périodiques essentiels, et ce, en quantité minimale. Une collection de base n'est pas suffisamment exhaustive pour des cours de premier, de deuxième et de troisième cycle, ou encore des études indépendantes dans un domaine déterminé.

NIVEAU 3 — COLLECTION D'APPOINT: Une collection suffisamment complète pour des études de premier cycle et la PLUPART des études supérieures, ou encore des études particulières, c'est-à-dire, fournir la documentation sur un sujet restreint ou général ne nécessitant aucune recherche poussée. Elle comporte une gamme étendue de monographies de base, des collections complètes des oeuvres d'écrivains importants, des morceaux choisis d'oeuvres d'écrivains mineurs, un choix de périodiques représentatifs, des références aux bases non bibliographiques pertinentes et des outils bibliographiques essentiels sur le sujet.

NIVEAU 4 — COLLECTION DE RECHERCHE: Une collection qui comprend les publications nécessaires aux écrits académiques et aux travaux de recherche dans des domaines particuliers, y compris des ouvrages contenant des rapports de recherche, de nouvelles découvertes, des résultats d'études scientifiques et d'autres renseignements utiles aux chercheurs. Elle comporte tous les ouvrages de référence importants et une vaste sélection de monographies spécialisées, ainsi qu'une collection exhaustive de périodiques et de résumés analytiques dans le domaine. On y trouve aussi des ouvrages en langues étrangères. Les documents anciens sont conservés à des fins de recherche historique.

NIVEAU 5 — COLLECTION COMPLÈTE: Une collection qui réunit, dans la mesure du possible, tous les ouvrages importants (publications, manuscrits, autres formes de documents) dans toutes les langues et dans un domaine précis. Il s'agit d'une «collection spécialisée», qui vise l'intégralité. Les documents anciens sont conservés à des fins de recherche historique.

APPENDICE 3

CODE DU LANGAGE CONSPECTUS À L'USAGE DES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES

E — Les documents en anglais prédominent: les documents dans d'autres langues sont peu nombreux ou carrément absents.

P — Les documents en français prédominent: les documents dans d'autres langues sont peu nombreux ou carrément absents.

V — Les documents en anglais et en français prédominent: les documents dans d'autres langues sont peu nombreux ou carrément absents.

S — Il y a surtout des documents en anglais, mais on en trouve aussi dans certaines autres langues.

R — Il y a surtout des documents en français, mais on en trouve aussi dans certaines autres langues.

X — Il y a surtout des documents en français et en anglais, mais on en trouve aussi dans certaines autres langues.

W— Vaste sélection de documents dans toutes les langues pertinentes: le programme d'acquisition ne comporte aucune restriction à cet égard.

Y — Les documents dans une (plusieurs) langue(s) autre(s) que l'anglais ou le français prédominent: il s'agit surtout de documents dans la langue parlée à l'intérieur de la communauté locale.

APPENDICE 4

SUPPLEMENTAL GUIDELINES FOR THE PSYCHOLOGY CONSPECTUS

Psychology literature reflects not only the discipline's roots in philosophy, but also the current emphasis in the behavioral sciences. A number of subdisciplines exist which focus on social, clinical, physiological, biological, experimental (human and animal), mathematical, educational, developmental, and personality research. Although some subdisciplines have a greater reliance on monographs, a large percentage of the literature in all areas is reflected in journals and series.

The interdisciplinary nature of psychology suggests that its literature may be distributed throughout a number of related fields — i.e., medecine, education, biology, etc. However, the majority of relevant journal literature can be found in the printed and online versions of *Psychological Abstracts (PA).* A list of journal titles abstracted is included and provides the most comprehensive inventory of journal titles for the discipline. Margaret Thompkins' *Serials in Psychology and Allied Fields* 1976, which describes approximately 950 journals in psychology, represents a highly selective, but useful list. In addition, a variety of other specialized indexing and abstracting tools may be useful in assessing specific subdisciplines — e.g., *Child Development Abstracts, Human Resources Abstracts, Sociological Abstracts, Biological Abstracts,* etc. Consult guides to psychology literature such as Chapter 7 of Carl M. White's *Sources of Information in the Social Sciences* (1973) and Raymond G. McInnis' *Research Guide for Psychology* (1982), for identification of other specified tools.

Comprehensive listings of monographs do not exist, although the review journal *Contemporary Psychology* includes a very selective list of recent titles in the field. Two other guides exist for assessing monographic holdings: *The Harvard List of Books in Psychology* (1971) for historical coverage and G. K. Hall's annual Bibliographic Guide to Psychology (1975) for more recent publications. Raymond C. McInnes' essay, « Psychology », in *The Selection of Libray Material; Guides to Sources and Strategies,* ed. Patricia McClung, (1985) will also be of use. Most subdisciplines also have handbooks which provide useful guides to the classic monographic literature, many of which are listed in White's *Sources of Information in the Social Sciences.*

In assigning values for ECS and CCI, it is important to bear these points in mind:

1. These values describe collections or collecting policies *absolutely,* not relatively. They assume therefore a national perspective and a broad cognizance of all facets of collecting.

2. When the value describes existing collection strength, it should relate to national shelflist measurement, reflecting what is actually on the shelves.

3. When the value describes current collecting intensity, it represents *actual collecting practices,* and not policy, if that policy is being imperfectly observed.

To assist bibliographers in establishing the collection levels for psychology, two sources are particularly useful: PS's list of journals indexed, although its coverage extends well beyond core psychology journals, provides the base list of journal selection. G. K. Hall's annual *Bibliographic Guide to Psychology,* based on NYPL and LC acquisitions, provides the most comprehensive listing for currently published monographic titles.

The Conspectus collection levels for psychology have been expanded as follows (each level is inclusive of the one that precedes it):

0. *Out of Scope:* The library does not collect in this area.

1. *Minimal Level:* A subject area in which few selections are made beyond very basic works.

2. *Basic Information Level:* A highly selective collection which serves to introduce and define the subject, and to indicate the varieties of information available elsewhere. It includes a representative selection of dictionaries, encyclopedias, historical surveys, access to appropriate bibliographic data bases, bibliographies, and handbooks, as well as a few indexes, such as Psychological Abstracts (PA), and a selection of general periodicals. The monographic collection is not sufficiently intensive to support any advanced undergraduate or graduate courses or independent study in the subject area involved.

3. *Instructional Support Level:* A selective collection which is adequate to support undergraduate and MOST graduate instruction, or sustained independent study within a curriculum, and health care in a hospital or clinical setting; that is, a collection which is adequate to maintain knowledge of a subject required for limited or generalized purposes, of less than research intensity. It includes the major reference tools for psychology, significant indexing and abstracting services, a broad selection of major, primarily English language monographs, govern-

ment documents, and a wide range of basic periodicals, including at least 20 percent of the titles indexed in PA. Access to major bibliographic data bases such as PSYCHABS is provided.

4. *Research Level* : A collection which contains the major published source materials required for dissertations and independent research, including specialized reference tools, conference proceedings, professional society publications, technical reports, government documents, multiple editions of monographs, including a significant number of titles pertinent to the subject in a recognized « standard » bibliography, an extensive collection of periodicals, including at least 45 percent of the titles pertinent to the subject in PA. While English materials may predominate, the collection usually contains important materials in French, German, Russian, and other languages. Older or superseded materials are retained for historical research.

À VOTRE SERVICE
DEPUIS
1946

PERIODICA INC.

AGENCE INTERNATIONAL
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION
D'ABONNEMENTS AGENCY

- Entreprise canadienne-française.
- Service professionnel d'abonnement.
- Gestion informatisée.
- Service personnel aux collectivités.

1155, avenue Ducharme, Outremont, Qué., H2V 1E2
C.P. 444, Outremont, Qué., H2V 4R6
Tél.: (514) 274-5468 Télex: 05-25134
Pour le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431